



CTSD du 10 juin 2021

Monsieur le DASEN, Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Nous espérons sincèrement pouvoir reprendre de réels échanges en présentiel très prochainement, le format « visio », même s'il peut s'avérer utile et pratique, ne permet malheureusement pas la même liberté de communication.

De très nombreuses situations sont actuellement problématiques en particulier sur les communes de Poitiers et Châtelleraut. Sur les 43 situations relevées par vos services et présentées en groupe de travail, 16 concernent l'une de ces deux communes. Il est très inconfortable pour tout le monde qu'au 10 juin les inscriptions ne soient pas finalisées et que les effectifs ne soient pas stabilisés. La proposition faite sur Châtelleraut de ne pas inscrire systématiquement les élèves sur l'école du secteur ne nous paraît pas judicieuse. En effet, pour certaines familles déjà éloignées de la culture scolaire il n'est pas opportun d'ajouter une contrainte de transport qui va engendrer des difficultés supplémentaires. Pour l'Unsa Education, il faut travailler rapidement à la structuration du tissu scolaire sur ces deux communes. Il faut également être très attentifs aux écoles en Education Prioritaire qui se retrouvent souvent avec des effectifs très chargés en cycle 3.

Dans le rural, nous le constatons encore aujourd'hui, les effectifs baissent sur certains secteurs avec un impact très fort sur les petites structures et les petites écoles. Pour autant, il ne nous paraît pas concevable de « créer » de l'isolement pour des collègues qui se retrouveraient seuls dans une école. Nous savons votre volonté de maintenir un service public d'éducation de qualité sur l'ensemble du territoire. L'Unsa Education espère que les volontés politiques puissent aller dans le même sens et que des solutions concrètes et porteuses d'avenir voient le jour sur le rural isolé.

Comme nous en avons l'habitude, nous vous alertons sur la présence d'écoles privées sur les communes relevées par vos services. L'accueil des toutes petites sections est un enjeu fort sur ces secteurs et il doit être possible partout où la concurrence du privé existe. L'Unsa Education est attachée au service public, laïque et gratuit et il faut le préserver.

Pour finir, nous vous avons fait des propositions de recomposition de postes fractionnés intégrant une quotité de décharge pour assurer de manière fixe les décharges des écoles de 1, 2 et 3 classes. Pouvez-vous nous dire où vous en êtes de votre réflexion sur ce sujet ?

Enfin, nous regrettons que les IEN ne soient pas présents aujourd'hui.